Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2025, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document :	28-1121-4	**Numéro de la version :**	4.06
Date de parution :	2025/06/19	**Remplace la version datée de :**	2024/11/22

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit
Mortier coupe-feu 3M(MC)

Numéros d'identification de produit
98-0400-5607-3 98-0400-5608-1 AT-0105-8408-7 UU-0015-8320-0

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue
Protection contre les incendies

Restrictions d'utilisation
Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie:	Compagnie 3M Canada
Division:	Division des adhésifs et des rubans industriels
Adresse :	1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone :	(800) 364-3577
Site Web :	www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence
Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange
Carcinogénicité : Catégorie 1A.
Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée) Catégorie 1.

2.2. Éléments d'étiquette
Terme d'avertissement
Danger

Symboles :

Risque pour la santé |

Pictogrammes

Mentions de danger

Peut causer le cancer.

Une exposition prolongée ou répétée cause des dommages aux organes: système respiratoire.

Mises en garde
Renseignements généraux :
Tenir hors de portée des enfants.

Prévention :
Obtenir les directives spéciales avant d'utiliser. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les vapeurs, les poussières ou les aérosols. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Porter un dispositif de protection respiratoire.

Réponse:
EN CAS d'exposition ou de préoccupations : Consulter un médecin. Consulter un médecin en cas de malaise.

Entreposage :
Garder sous clef.

Élimination :
Mettre le contenu et le contenant au rebut conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

2.3. Autres risques
Les dangers de ce produit ne sont pas complètement connus. Consulter la fiche de données de sécurité.

95% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité orale aiguë inconnue.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
Sel de caclium	Secret Fabrication	60 - 100	Ne s'applique pas
Minéral silicaté	Secret Fabrication	1 - 10	Ne s'applique pas
Carbonate de calcium	471-34-1	< 7	Acide Carbonique, sel de calcium (1:1)
Acide	Secret Fabrication	<= 5	Ne s'applique pas
Minéral silicaté	Secret Fabrication	<= 5	Ne s'applique pas
Quartz (SiO2)	14808-60-7	0 - 1	Quartz (SiO2)

Minéral silicaté est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis ont été retenus à titre de secret de fabrication
Minéral silicaté est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis ont été retenus à titre de secret de fabrication
Acide est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis ont été retenus à titre de secret de fabrication
Sel de caclium est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis ont été retenus à titre de secret de fabrication

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :
Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :
Laver avec du savon et de l'eau. Si des signes / symptômes se développent consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :
Rincer avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion :
Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Effets sur les organes cibles suite à une exposition prolongée ou répétée. Voir la section 11 pour plus de détails.

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial

Non applicable.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés

Le matériau ne brûlera pas. Utilisez un agent d'extinction adapté au feu environnant.

5.2. Agents extincteurs inappropriés

Aucun déterminé

5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucun dans cette produit.

5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers

Pas de risques particuliers d'incendie ou d'explosion.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utilisez un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Consultez la section 8 pour obtenir les recommandations relatives à l'EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un déversement accidentel dépasse les capacités de protection de l'EPI indiquées à la section 8, ou si elle est inconnue, choisissez l'EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenez compte des dangers physiques et chimiques du matériau lorsque vous faites votre choix. Des exemples d'ensembles d'EPI pour les interventions d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue d'intervention pour un déversement de matières inflammables; le port de vêtements de protection contre les produits chimiques si la matière déversée est un corrosif, un sensibilisant, un irritant cutané important ou si elle peut être absorbée par la peau; ou l'enfilage d'un appareil de protection respiratoire à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation.

Pour obtenir des renseignements sur les dangers physiques et les dangers pour la santé, veuillez consulter les sections 2 et 11 de la FTSS. Évacuer la zone Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

6.2. Précautions pour l'environnement
Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
Ramasser le plus de produits déversés possibles. Utiliser une poudre de balayage ou de l'eau pour éviter l'empoussièrement, puis balayer. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus. Fermer hermétiquement dans un récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Tenir hors de portée des enfants. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Éviter tout contact avec des agents oxydants (comme le chlore, l'acide chromique, etc.). Utiliser du matériel de protection individuelle (gants, respirateurs et autres) au besoin. Les solides peuvent produire des décharges d'électricité statiques quand ils sont transférés et lors des opérations de mélange qui peuvent être une source d'ignition. Évaluer le besoin de précautions, comme l'abrasion et le collage, le transfert d'énergie du matériel (la vitesse par exemple basse, la courte distance), ou atmosphères inertes.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
Entreposer à l'écart des acides; Entreposer à l'écart des oxydants. Garder sous clef.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail
Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
Quartz (SiO2)	14808-60-7	ACGIH	MPT (fraction respirable): 0.025 mg/m3	
Particules (insolubles ou peu solubles) non spécifiées ailleurs, particules inhalables	471-34-1	ACGIH	MPT(particles respirables):10 mg/m3	
Particules (insolubles ou peu solubles) non spécifiées ailleurs, particules respirables	471-34-1	ACGIH	MPT(particules respirables):3 mg/m3	
Sel de caclium	Secret Fabrication	ACGIH	MPT(particles respirables):10 mg/m3	
Sel de caclium	Secret Fabrication	ACGIH	MPT(particules respirables):3 mg/m3	
Minéral silicaté	Secret Fabrication	ACGIH	MPT(particles respirables):10 mg/m3	
Minéral silicaté	Secret Fabrication	ACGIH	MPT(particules respirables):3 mg/m3	

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AIHA : American Industrial Hygiene Association
CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline
MPT : moyenne pondérée dans le temps
STEL : Limite d'exposition de courte durée
C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:
Lunettes de sécurité avec écrans sur les côtés.

Protection de la peau/des mains
Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés.
Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: Caoutchouc nitrile

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:
Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Solide
Aspect physique spécifique:	Poudre
couleur	Gris
Odeur	Ciment légère
Valeur de seuil d'odeur	*Pas de données disponibles*
pH	10,2 - 11,9
Point de fusion/Point de congélation	>=1 000 ºC
Point d'ébullition	*Ne s'applique pas*
Point d'éclair :	Pas de point d'éclair
Vitesse d'évaporation :	*Ne s'applique pas*
Inflammabilité	Ne s'applique pas
Limites d'explosivité (LIE)	*Ne s'applique pas*

Limites d'explosivité (LSI)	*Ne s'applique pas*
pression de vapeur	*Ne s'applique pas*
Densité de vapeur relative	*Ne s'applique pas*
Densité	*Pas de données disponibles*
Densité relative	2,1 - 2,4 [*Ref Std:*Eau=1]
Hydrosolubilité	Négligeable [*Détails:*Conditions : le solide doit être dispersé dans l'eau]
Solubilité (non-eau)	*Pas de données disponibles*
Coefficient de partage : n-octanol/eau	*Pas de données disponibles*
Température d'inflammation spontanée	*Ne s'applique pas*
Température de décomposition	*Pas de données disponibles*
Viscosité Cinématique	*Ne s'applique pas*
Composés Organiques Volatils	0 % en poids
Pourcentage de matières volatiles	0
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	0 g/l
Masse moléculaire	*Pas de données disponibles*

Caractéristiques des particules	*Ne s'applique pas*

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité
Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

10.2 Stabilité chimique
Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses
Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter
Aucun connu.

10.5 matériaux incompatibles
Acides puissants
Agents oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Substance	Condition
Monoxyde de carbone	Non spécifié
Bioxyde de carbone	Non spécifié

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :
Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau :
Irritation mécanique de la peau : les signes et les symptômes sont notamment une abrasion, des rougeurs, de la douleur et des démangeaisons.

En cas de contact avec les yeux :
Irritation mécanique des yeux : les signes et les symptômes sont notamment de la douleur, des rougeurs, une dilacération et une abrasion de la cornée.

Ingestion :
Peut être nocif si avalé. Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Autres effets de santé:

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Silicose : les signes et les symptômes sont notamment des essoufflements, des faiblesses, des douleurs thoraciques, une toux persistante, une augmentation des expectorations et des maladies cardiaques.

Cancérogénicité:
Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer le cancer.

Ingrédient	N° CAS	Description de la classe	Réglementation
Silice, Cristalline (de taille respirable)	14808-60-7	Agent carcinogène connu pour l'être humain.	Agents carcinogènes selon le National Toxicology Program
POUSSIÈRE DE SILICE, CRISTALLINE, SOUS FORME DE QUARTZ OU DE CRSTOBALITE	14808-60-7	Grp. 1: Cancérogène pour l'homme	Centre International de Recherche sur le Cancer

Information complémentaire:
Les dangers de ce produit ne sont pas complètement connus. Une manipulation sûre doit être suivi (comme décrit en sections 7 et 8) et des mesures d'aide aux premiers secours (comme décrit en section 4) doivent être prises en cas d'exposition.

Données toxicologiques
Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigue

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA >2 000 - =5 000 mg/kg
Minéral silicaté	Dermale	Jugement professionnel	LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Minéral silicaté	Ingestion	Jugement professionnel	LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Carbonate de calcium	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Carbonate de calcium	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 3 mg/l

Carbonate de calcium	Ingestion	Rat	LD50 6 450 mg/kg
Minéral silicaté	Dermale		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Minéral silicaté	Ingestion		LD50 estimée à 2 000 - 5 000 mg/kg
Quartz (SiO2)	Dermale		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Quartz (SiO2)	Ingestion		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
Carbonate de calcium	Lapin	Aucune irritation significative
Minéral silicaté	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Quartz (SiO2)	Jugement professionnel	Aucune irritation significative

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
Carbonate de calcium	Lapin	Aucune irritation significative
Minéral silicaté	Jugement professionnel	Aucune irritation significative

Sensibilisation de la peau

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Sensibilisation respiratoire

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagénicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
Quartz (SiO2)	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Quartz (SiO2)	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Quartz (SiO2)	Inhalation	Hommet et animal	Cancérigène

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Carbonate de calcium	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 625 mg/kg/jour	avant l'accouplement et pendant la gestation

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Carbonate de calcium	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,812 mg/l	90 minutes

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Carbonate de calcium	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Quartz (SiO2)	Inhalation	silicose	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle

Risque d'aspiration
Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Veuillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Évacuer les déchets vers une usine de gestion des déchets industriels autorisée. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez http://3M.com/Transportinfo ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Contacter 3M pour plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Korean Toxic Chemical Control Law (loi coréenne de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composés de ce matériau sont conformes aux dispositions du NICNAS (National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme) de l'Australie. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Japon Toxic Chemical Control Law (loi Japon de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce produit sont en conformité avec les dispositions du Japon de sécurité industrielle et le droit de la santé. Certaines restrictions peuvent appliquer. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Philippines RA 6969 exigences. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences relatives aux avis sur les produits chimiques de la CEPA Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques . Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC . Les composés de ce produit sont conformes aux on sur les produitexigences de notificatis chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA
Santé: 1 **Inflammabilité:** 0 **Instabilité :** 0 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Groupe de document :	28-1121-4	**Numéro de la version :**	4.06
Date de parution :	2025/06/19	**Remplace la version datée de :**	2024/11/22

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca